

SAINT ANDRÉ DE LIDON

BULLETIN MUNICIPAL N°31
Printemps été 2019



www.saint-andre-de-lidon.fr





Infos pratiques

LA POSTE

Levée du courrier : 11h

Accueil : Florence 05 46 90 04 40

GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet tous les jours de 9h à 12h20

GENDARMERIE

GEMOZAC

38 avenue de la Victoire

Jours d'ouverture lundi mercredi et vendredi en matinée

COZES

24 rte de Royan

Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76

Hôpital de Royan 05 46 39 52 52

Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119

Accueil sans-abri 115

EDF 08 10 33 32 17

Service des Eaux

RESE 05 46 96 91 06

SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

DECHETTERIE

Du 1 avril 2019 au 30 septembre 2019

Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Les autres jours de 9h 30 à 12h00 et de 14h à 18h

Fermeture le dimanche, les jours fériés,

le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémozac

Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :

Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

LES COMMERCES

Alimentation Tabac Presse VIVAL

3, rue de la Seudre

Frédérique LEGRIS et Cédric ADAM

05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »

2, rue de la Seudre

Cyndia et Maximilien CHOLLET

05 46 90 09 30

Point de vente boucherie

+ camion ambulancier

Place du 18 juin

Magaly et Stéphane GRANCHERE

05 46 96 98 48

Hûtres et Moules

Nicolas CHARDAVOINE

Le dimanche matin

Place du 18 juin

05 46 36 05 20 ou 06 64 11 17 74

Bar Restaurant Pizzeria

LE SAINT ANDRÉ

Xavier BERNE

4, rue de la Seudre

09 73 28 66 00

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance

17 rue de l'ancienne gare

Philippe GOULEVANT

05 46 90 08 09

Coiffure COULEURS TENDANCES

Place du 18 juin

DELPHINE **05 46 92 27 48**

Karine

Coiffure à domicile

06 02 34 43 90

MAIRIE

05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38

NOUVELLE ADRESSE COURRIEL :

accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat

Nadine Chaillou et Cyndi Moreau

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi

Dominique DEWOST : lundi

Eric BUJARD : vendredi

Ou sur rendez-vous.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Nadia BEAUBEAU

06 47 98 46 94

30 route du moulin de la Foy

Karine CRESPIEN

05 46 97 60 44

10 route de Thaims Le Chaillaud

Emmanuelle DOYEN

05 46 94 13 84

28 route du moulin de la Foy

Stéphanie POUZAUD

05 46 74 79 90

3 bis rue de Chez Boisnards

Sophie RAMBAUD 09 82 51 11 65

5, rue du moulin rouge

Amandine SAEZ

05 46 92 02 17

3 Lotissement La Cour du Bois

Où se loger à Saint-André?

Gites ruraux :

JJ BUJARD 05 46 90 05 11

MC FELIS 05 46 90 29 91

D FILHO 05 46 94 12 51

J GRAND 05 46 90 08 37

D RELIAUD 09 78 04 96 89

Campings

Chez Ménard

05 46 90 09 40

Pour plus d'infos : **OFFICE DE TOURISME COZES**
05 46 90 80 82

Etat Civil d'octobre 2018 à mai 2019

Naissances

RENARD James Patrick Daniel

7 novembre 2018

MAGALHAES ARAUJO Mila Cindy

5 décembre 2018

GUIMARD Candice Constance Jessica

15 décembre 2018

GLOMOT BENATTE Noämm Nattéo Jeanic

28 décembre 2018

MESSALHI SEGUN Salomé Azyadé

31 janvier 2019

JOUBERT Chloé Cataleya

9 février 2019

DROUILLARD Swany Thiago Julio

16 février 2019

SAGE Nathan

21 mars 2019

VELUZAT Lola

30 mars 2019

Décès

GARREAU Jean

2 octobre 2018

GERVAIS Martine

9 novembre 2018

BOINARD Jean-Pierre

2 février 2019

MESNARD Pierre

24 février 2019

Mariages

HELFRID Alexandre et REINHARD Lydie

27 novembre 2018

www.saint-andre-de-lidon.fr

BONNE NOUVELLE pour les 40% d'internautes* qui visitent notre site via leur tablette ou leur smartphone :

Navigation optimale et confort de lecture grâce à la modernisation de notre site officiel prochainement !
Et pour tous... **plus de sécurité** via le passage en **https** (protocole de communication internet qui protège l'intégrité ainsi que la confidentialité des données lors du transfert d'informations entre l'ordinateur de l'internaute et le site)
*résultat analyse d'audience Google Analytics

Nos commerçants organisent sur la place du marché les 14 et 15 décembre 2019

UN MARCHÉ DE NOËL

Produits gourmands - Buvette et restauration sur place - Vente de sapins et décorations - Animations enfants - Visite du Père Noël

Le mot du maire

Ce nouveau numéro de Printemps-Été est par tradition, l'occasion de rappeler quelques réalisations de l'année passée mais surtout de vous apporter quelques précisions sur les orientations et les priorités prises par le Conseil Municipal dans le cadre du Budget.

Si en 2018 nos efforts ont porté sur le lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme, les travaux de gros-œuvre pour mise hors d'eau des 2 logements à proximité de l'école, l'enfouissement des réseaux dans le village de la Cour du Bois, la réalisation de l'étanchéité d'une terrasse qui surplombe trois classes du groupe scolaire, le renforcement de la qualité de notre voirie chez Mothay avec l'accompagnement de la Communauté de communes de Gémozac

2019 sera aussi une année importante d'investissement avec notre volonté de poursuivre nos efforts sans alourdir les charges des ménages malgré les baisses de dotations de l'État et la période financièrement difficile que nous traversons.

Les principaux investissements prévus dans notre programme concernent :

- L'achèvement fin juin 2019 du second logement Impasse le la Martière avec la participation active de nos employés.
- La requalification de l'aménagement du quartier autour de l'église avec libre circulation début juin qui se terminera en novembre 2019 par l'engazonnement et la plantation d'arbres.
- La mise en sécurité des abords de l'ancien cimetière avec le changement de la grille et le renforcement du muret qui la soutient.
- La mise en place rue des Écoles en juillet 2019 d'un parking de 15 places pour faciliter l'accès de l'école aux parents.
- L'achèvement de trois réserves incendies pour fin juillet 2019.
- La participation de la commune avec le département à la dernière tranche de travaux de réaménagement des voies départementales qui traversent le bourg, attendue pour fin 2019.
- La sécurité de la voirie fera toujours l'objet d'une attention toute particulière ainsi que notre soutien aux activités des associations (création d'un local chasse et d'un espace pour boulistes)
- Autre sujet très important, qui mobilise les membres du Conseil : la révision de notre PLU avec l'obligation de se mettre en conformité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui réduit par 5 notre capacité de terrains constructibles.

Opération que nous voulons mener à terme fin 2019.

Actuellement le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) après une présentation, successive-ment en réunion publique (5 mars) et en Conseil (7 mai), se poursuivra par la phase d'orientations d'aménagement et de programmation (zonage+règlement). Elle sera suivie en juillet d'une réunion publique et début Septembre arrêt du PLU en Conseil Municipal. Ensuite interviendra la commission du SCoT avant l'enquête publique et l'arrêté du Préfet.

Enfin nous observons toujours autant d'incivilités, tags sur les habitations, sur le mur au cimetière; au stade, cambriolages des locaux et tentatives d'incendie dans les wc; dépôts de déchets aux points d'apport verres et papiers, le long des routes, dans les bois... alors que les déchetteries de Montpellier de Médillan et Gémozac sont gratuites et à la disposition de tous. La surveillance caméra et la répression s'imposent!

Si les activités sont intenses avec leur flot de difficultés, comme pour obtenir d'ORANGE l'implantation d'une antenne relai pour les téléphones portables, l'espoir, toutefois, subsiste pour fin 2019.

Je ne retiendrai que la satisfaction de servir et la volonté de faire avancer les choses pour le bien de la commune, même si certaines opérations nous tardent d'aboutir tant les délais administratifs ou techniques sont complexes.

Merci aux associations, aux commerçants et aux bénévoles qui participent à l'animation de la commune.

Restant toujours à votre écoute, nous vous souhaitons un très bel été!

Alain PUYON

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Réalisation et impression
Mairie de St André de Lidon

Courriel :

accueil@standredelidon.fr

Comité de Rédaction :

Alain Puyon
Nicole Maurin
Virginie Ragonnaud
Agnès Henniquau
Roland Chevallier
Dominique Dewost
Willy Bony





Echo des conseils

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2018 (8 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 Renouvellement de la convention d'assistance technique générale avec le syndicat de voirie pour 3 ans (2019-2022).
- 1-2 Reprise par la commune de la voirie et de l'éclairage du lotissement privé de la Cour du Bois.
- 1-3 Acceptation du devis du SDEER pour la préparation du réseau d'éclairage public chemin de chez Paunaud avec le renforcement basse tension pour un montant de 922€ dont 50% à la charge de la commune.
- 1-4 Convention avec les propriétaires de la parcelle B119 impasse du presbytère pour permettre que l'écoulement pluvial rejoigne la canalisation du chemin des Marais

2 – PROJETS 2019

La commission des finances réunie le 17 octobre propose les projets suivants :

- Opération 165 : Réalisation du logement n°3 impasse de la Martière
- Opération 169 : Implantation des trois défenses incendies dans les villages du Chaillaud, la Bertaudrie et chez Ménard
- Opération 108 : Aménagement du Bourg autour de l'église si l'Etat nous accorde la subvention DETR
- Opération 202 : Poursuite de la révision du PLU
- Autres opérations :
 - ° Mise en sécurité de l'immeuble 6 rue de l'Ancienne Gare
 - ° Création de la voirie chemin d'accès du lotissement du Parc au Chaillaud et du chemin des Mottes dans le Bourg
 - ° Mise en place d'un abri bus à la Merletterie
 - ° Aménagement d'un terrain de pétanque au stade



Tronc creux d'un des arbres de la place de l'Église rongés par la maladie

3– AUTRES SUJETS ABORDES

- Les travaux en cours :
 - Achèvement fin décembre de l'aménagement intérieur du logement communal au 1 impasse de la Martière
 - Le raccordement des réseaux Télécom ainsi que le retrait des poteaux pour les opérations d'enfouissement des réseaux dans le village de la Cour du Bois sont prévus pour fin décembre
 - Programmation par la commune d'une opération d'élagage dans les villages
 - Réfection en novembre par l'entreprise Picoulet du chemin de chez Mothay sur une longueur de 400m



*Logement communal
Impasse de la Martière*

- Poursuite de la révision du PLU, au travers de l'élaboration du PADD (plan d'aménagement et de développement durable).

Le Conseil a décidé de ne pas mettre en place l'accueil périscolaire du Mercredi au vu des réponses des parents.

- Poursuites des séances de premier secours.

- Déploiement de la fibre optique : la société Orange qui a remporté le marché annonce le début des travaux sur notre commune en 2020 pour un achèvement fin 2021.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2018 (11 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Transfert de la compétence vers la CDC de la contribution SDIS. Pour la commune, cette modification entraîne la diminution des recettes et des dépenses à égalité.

1-2 Renouvellement de la convention pour 3 ans entre la commune et la SNCF ainsi qu'entre la commune et l'exploitant du Vélorail.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Octroi de la subvention DETR ETAT pour l'aménagement du pourtour de l'église à hauteur de 70430€ qui représente 37.26% du montant du devis.

2-2 Attribution d'une subvention bibliothèque de 2810€ par l'Education Nationale pour l'achat de livres affectés à l'école primaire de St André de Lidon.

2-3 Accord de tous les héritiers pour faire don à la commune du bâtiment 6 rue de l'Ancienne Gare.

2-4 Le Syndicat des eaux annonce pas d'augmentation prévue en 2019 (eau – assainissement).

2-5 Confirmation par Orange de l'implantation d'un pylône télécom sur la commune. L'étude est en cours pour déterminer le meilleur site de couverture. Objectif fin 2019.

2-6 Les 16 candélabres pour l'éclairage public à la Cour du Bois sont en place, ils sont équipés d'ampoules LED réductrices de 50% de la consommation précédente.

2-7 La course cycliste Bordeaux – Saintes traversera le bourg de St André de Lidon le Dimanche 10 mars entre 15h et 15h30.

2-8 Confirmation par Cyclad du ramassage des ordures ménagères tous les lundis matin sur notre commune avec des camions équipés de compartiments séparés (sacs jaunes / sacs noirs.)

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2018 (13 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Attribution d'une subvention de 500€ à l'association de chasse de St André de Lidon au titre de 2018.

1-2 Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018, en attendant l'adoption du budget 2019.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Projet d'implantation d'une antenne relai avec l'organisme Orange à travers une convention d'une durée de 12 ans qui s'accompagnera du versement d'un loyer de 1000€/an. Les frais d'acquisition, du géomètre et du notaire seront à la charge de la commune. Un terrain à proximité de la Robinerie pourrait être retenu d'une surface maximum de 100m². L'implantation devrait être effectuée pour fin 2019.

2-2 Attribution de la DETR 2018 par l'Etat d'un montant de 70430€ pour l'aménagement du bourg autour de l'église. Notre maître d'œuvre, le syndicat de voirie a confié la réalisation des travaux à l'entreprise EIFFAGE. Les employés de la commune prendront en charge l'arrachage et le broyage des souches et des arbres autour de l'église, ainsi que les travaux d'écoulement pluvial impasse du Presbytère pour rejoindre le chemin des Marais

2-3 Acquisition effective de l'immeuble du 6 rue de l'Ancienne gare. La commune engagera les premiers travaux de remise en sécurité du bâtiment (couverture, façade).

2-4 Projet de parking – impasse de la Martière

- Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres émis par le géomètre AGT. L'entreprise Picoulet est retenue pour un montant de 20625€ HT.
- Ces travaux permettront d'accueillir un parking de 15 places, l'aménagement de la sortie du lotissement la Martière et l'emplacement du car scolaire. La réalisation s'effectuera pendant les vacances scolaires.

2-5 Plan local d'urbanisme

La rédaction du PADD (plan d'aménagement et de développement durable) en collaboration avec la commission et le cabinet Urban'Hymns sera présentée aux personnes publiques associées le 15 février 2019.

Une réunion publique est programmée le 5 mars 2019.

2-6 Les Manifestations organisées pour le téléthon ont rapporté 1557€.



Travaux en cours rue de l'Église
Début de la réfection des trottoirs



Echo des conseils

SÉANCE DU 22 JANVIER 2019 (12 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Convention avec le syndicat mixte départemental de la voirie des communes pour la mission de géolocalisation et géoréférencement des réseaux souterrains concernant l'aménagement des espaces publics aux abords de l'église.

Montant de la convention = 2469€.

1-2 Adhésion au service retraites du centre de gestion de la Charente-Maritime à travers une convention d'une durée de 3 ans pour le traitement des dossiers de liquidation d'une retraite carrière longue ou d'une retraite pour invalidité.

Montant des *prestations* retenues = 440€.

2 – PROJETS 2019 ÉTUDIÉS

2-1 Pas d'augmentation de la fiscalité communale en 2019.

2-2 Mener à son terme la révision du plan local d'urbanisme.

2-3 Participer avec Orange à la mise en place d'une antenne relai sur la commune.

2-4 Les travaux

- 1^{er} semestre 2019 :

- o Achèvement des deux logements communaux Impasse de la Martière.
- o Aménagement du bourg autour de l'église.
- o Réfection de la grille du cimetière.
- o Implantation de trois défenses incendie.
- o Complément d'éclairage public au Chaillaud.
- o Amélioration des écoulements d'eaux pluviales sur plusieurs sites.



Mise en scène par éclairage nocturne des entrées de l'église'



Nouveau parvis de l'Église

- 2^{ème} semestre 2019 :

- o Création d'un parking de 15 places près de l'école.
- o Aménagement espaces de loisirs (Halte fluviale + terrain de pétanque).
- o Mise en sécurité du bâtiment communal 6 rue de l'Ancienne Gare.
- o Participation à l'aménagement de la dernière phase des routes départementales du Bourg (Ancienne Gare + route du Chaillaud).
- o Revêtements voirie et signalétique avec la participation de la CDC.

2-5 Les Equipements

- Changement du mobilier d'une classe de CP.
- Sécurisation du club house.
- Mise en place de système de surveillance des bâtiments communaux.
- Evolution de notre site internet.

3 – AUTRES SUJETS ABORDES

3-1 Administration

- Engagement d'un agent supplémentaire sur 4 mois aux ateliers techniques pour absorber la charge 2019.

- Recrutement en mutualisation avec les autres communes d'un agent pour assurer le remplacement à l'agence postale en cas de congés ou d'absence de l'agent titulaire dans le souci d'assurer la continuité du service public.

3-2 Aménagement du Bourg autour de l'église

- Présentation du planning des travaux le 18 janvier en présence du syndicat de la voirie, l'entreprise EIFFAGE, le SDEER et la Commune.
- L'opération se déroulera de début mars à mi-mai.
- La commune est chargée de l'arrachage et le dessouchage des arbres.
- Le SDEER assure un complément d'éclairage de l'église.
- L'entreprise EIFFAGE réalisera l'écoulement pluvial, le cheminement autour de l'église, la pose des pavés et le revêtement des rues.
- Une entreprise spécialisée en espaces verts sera chargée en septembre octobre de la plantation des arbres et de l'engazonnement.
- Une note d'information sera diffusée aux riverains et aux membres du conseil municipal, le plan des travaux sera consultable en Mairie.



Nouveau socle et nouveau parvis pour le Monument aux Morts

3-3 Divers

- Equipement d'un second défibrillateur sur la commune, il sera placé au niveau du stade.
- Implantation d'un miroir à l'intersection des routes de Saintes et de Montpellier de Médillan dans un souci de sécurité
- Proposition de la société A3WEB pour faciliter la consultation des téléphones portables et tablettes.
- Le Grand Débat, un cahier de doléances est à la disposition des administrés en mairie depuis fin décembre 2018.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2019 (10 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Adhésion à un groupement de commande d'énergies mis en place par le SDEER à destination des entreprises et collectivités locales afin de bénéficier d'un tarif préférentiel pendant une durée de 3 ans.

1-2 Demande de déclassement de la route départementale 244^{E5} (route de Lidon) en voie communale car celle-ci ne fait pas partie des routes prioritaires du département pour l'entretien.

1-3 Reprise par la commune de la voirie qui dessert le lotissement de la Cour du Bois cadastrée A656 et 659 pour l'euro symbolique.

1-4 Choix de l'entreprise TC2M de Jazennes pour la réfection de la grille du cimetière pour un montant de 10212€ TTC.

1-5 Attribution d'une prime de 150€ à l'association cycliste du Bordeaux-Saintes pour le passage sur notre commune le 10 mars.



Nouvelle grille du cimetière

1-6 Renouvellement de la ligne de trésorerie pour permettre de facturer les entreprises dans l'attente du versement des subventions.

1-7 Dénomination de la voie qui dessert le lotissement la Martière dans le Bourg : Impasse de la Martière.

1-8 Fixation du montant du loyer du logement du 1 impasse de la Martière à 600€ / mois.

1-9 Mission complémentaire dans le cadre de la révision du PLU par un écologue pour traiter de l'évolution environnementale, montant = 7560€ TTC.



Echo des conseils

SÉANCE DU 13 MARS 2019 (10 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 Acceptation du devis du SDEER pour la pose d'un candélabre supplémentaire chez Guériteau pour un montant de 2341€ dont 50% sera à la charge de la commune payable sur 5 ans sans intérêt.
- 1-2 Autorisation du renouvellement de la convention Commune / SNCF/ Association Vélorail pour une durée de 3 ans. (2019-2022)
- 1-3 Compte Administratif 2018

Montant en €	COMMUNE		COMMERCES		LOTISSEMENT
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
Recettes	743 709	236 750	7 164	18 403	
Dépenses	605 524	415 935	2 356	14 744	20 263
Résultats 2018	+138 185	-179 185	+4 808	+3 659	-20 263
Situation fin 2017	+161 436	+24 260	+1 396	-3 703	+12 911
Situation cumulée	+299 621	-154 925	+6 204	-44	-7 352
Situation Restes à réaliser		+56 657			
Besoin financement		-98 269		-44	-7 352
Excédent reporté	+201 352		+6 160		-7 352

1-4 Autre sujets abordés

- Les services techniques d'Orange en téléphonie mobile sont en cours d'essais pour déterminer l'implantation d'une antenne relais sur le meilleur site communal.



Logement communal impasse de la Martière

- Une enquête publique est en cours pour attribuer en tant qu'installation classée l'agrandissement des chais de stockage et de la distillerie EARL CCV BOINARD.
Avis favorable du Conseil.

SÉANCE DU 26 MARS 2019 (8 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Réfection de la porte principale du cimetière par l'entreprise TC2M (montant 1 680€ TTC).

1-2 Remplacement d'une chambre froide à la cantine par les Ets Chasserieu (montant 1 200€ TTC).

1-3 Acquisition d'un défibrillateur au stade suivant la proposition de la société Cardiac Science (montant 2 019,60€ TTC)

1-4 Vote des taxes communales

- Pas d'augmentation de la fiscalité locale
- Taxe d'habitation = 10.97 %
- Taxe foncière = 12.02 %
- Taxe foncière non bâti = 31.17 %

Le produit fiscal des 3 taxes sera en 2019 de 290 800€ (52% pour TH + 37% pour TF + 11% pour TFNB).

1-5 Budget principal de la Commune

- Adoption du budget en équilibre
 - o Fonctionnement = 929 420 € (dont 284 000 € en virement à l'investissement)
 - o Investissement = 827 164 €

Fonctionnement

Les dépenses se décomposent en un virement en investissement et 645 420 € répartis comme suit :	Les recettes sont composées d'un excédent De 201 352 € et 728 068 € répartis comme suit
Charges à caractères générales 33.70 %	Impôts et taxes 49.50 %
Charges de personnel 44.10 %	Dotations et participations 26.00 %
	Locations 12.00 %
Autres charges gestion courante 2.9 %	Produits de services 6.20 %
Charges financières 2.90%	Travaux en régie 5.50 %
Diverses dotations + except 2.80 %	Divers 0.80%

-Investissement – Principales opérations

Terminer la révision du PLU	31 680€
Aménagement du Bourg :	
Périmètre autour de l'église	168 405€
Participation dernière phase RD	93 000€
Finir deux logements « impasse de la Martière »	27 860€
Implantation de 3 défenses incendies	36 664€
Création de voirie + parking Ecole	29 760€
Travaux SDEER	40 200€
Achat d'équipements et matériels	26 695€
Aménagement Espaces de Loisirs	15 000€
Création d'un local associatif chasse	20 000€
Réhabilitation d'un logement	10 870€

- Adoption du Budget Commerce en équilibre
 - o Fonctionnement = 12 285€
 - o Investissement = 12 310€

1-6 Mise en place d'un prêt relai de 80 000€ en attente du versement des subventions acceptées.



LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Vos déplacements de porte à porte

Vous habitez une commune de la CDC de Gémozac, vous pouvez vous rendre à Saintes, Gémozac ou Saujon
Réservez, nous venons vous chercher à domicile

→ Vers **SAINTES** Cours National . Cours Reverseaux . Av de Bellevue . Marché St Louis . Mairie . Sous Préfecture . Pôle Emploi . Mission Locale . Gare Hôpital . Clinique . Zones commerciales (Coteaux et crs Maréchal Leclerc)

MARDI

Arrivée à Saintes
9h30
Départ de Saintes
12h00

MERCREDI

Arrivée à Saintes
14h00
Départ de Saintes
17h30

→ Vers **GÉMOZAC** Place Raoul Latreuille . Av de la Victoire . Mairie . Zone commerciale

VENDREDI

Arrivée à Gémozac
9h00
Départ de Gémozac
11h30

→ Vers **SAUJON** Mairie . Les Thermes . Gare . Rue de la Seudre . Zone commerciale (ZA La Croix du Bou don) . Médiathèque . Aire de la Lande

JEUDI

Arrivée à Saujon
14h00
Départ de Saujon
16h30

TOUT PUBLIC

Moins de 26 ans

AVEC LA CARTE SOLIDARITÉ TRANSPORT*

2,50€

Aller simple

4,80€

Aller/retour

2€

Aller simple

3,80€

Aller/retour

1€

Aller simple

1,50€

Aller/retour

*Tarifs applicables uniquement sur présentation de la carte Solidarité Transport émise par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
Formulaire de demande de carte en téléchargement sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

RESERVATION OBLIGATOIRE AU

0 800 73 01 46

Service et appel gratuits

1. J'appelle au 0 800 73 01 46 au plus tard la veille de mon départ avant 17h (le vendredi 17h pour le samedi et le lundi)

2. Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination

L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de départ de mon domicile et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin

3. Je suis prêt lorsque le véhicule se présente

4. Je règle mon voyage auprès du conducteur

Pour le retour, rendez-vous sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue



Le plan communal de sauvegarde

(PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, dans son article 13.

Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Nous sommes en cours d'élaboration du PCS de notre commune et recensons les matériels et les personnes mobilisables en cas de problèmes majeurs sur notre commune (tempête, neige ou verglas, incendie, accident, etc..).

Vu les complications pour joindre et informer l'ensemble de la population en cas d'aléas majeurs (plus de réseau tél, électricité, etc..) nous avons besoin de personnes-relais dans les différents hameaux de la commune.

SVP Faites vous connaître en mairie si vous acceptez de remplir ce rôle en cas de nécessité. Merci d'avance.



LES FEUX DE JARDIN ET DE DÉCHETS SONT INTERDITS PAR LA LOI

si vous avez la possibilité d'éliminer en déchèterie!*

La fumée de l'incinération sauvage, particulièrement dans les jardins à proximité des maisons et des populations, se répand chez vos voisins et les indispose en provoquant une gêne respiratoire, pouvant être grave pour certaines personnes sensibles (école, personnes âgées, etc) mais aussi par imprégnation d'odeurs ou dépôt sur les linges et l'intérieur des habitations.

La pollution atmosphérique peut affecter la qualité de l'air dans nos maisons et aggraver les problèmes de santé, tels que l'asthme, la bronchite, l'emphysème ou les maladies cardiaques.

Les feux sont sources d'incidents de voisinage, d'actes d'incivilité et de plaintes en mairie et gendarmerie.

*Dans des cas très particuliers une dérogation est possible par autorisation municipale (renseignements en Mairie)

PROFITEZ des DIFFERENTS MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION pour ne PLUS faire de feux de déchets!

- 1- **COMPOSTEURS** (depuis 2008 CYCLAD équipe gratuitement (sur simple présentation d'un justificatif de domicile) chaque foyer volontaire d'un composteur (dans la limite d'un composteur par foyer) . Permanence la plus proche : impasse des Perches à Saintes. Horaires et dates sur le site www.cyclad.org ou renseignements en mairie
- 2- **2 DÉCHÈTERIES** OUVERTES SUR LE TERRITOIRE DE LA CDC : GÉMOZAC ou MONTPELLIER DE MEDILLAN
Jours et horaires d'ouverture en page 2 de ce bulletin
- 3- **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES** chaque lundi matin.
- 4- **APPORT VOLONTAIRE DU PAPIER** SUR 3 SITES : Stade, Moulin du Pas, Camping Chez Ménard



Echo du CCAS



ACTIONS 2019/20



Aides aux voyages scolaires des enfants scolarisés à Gémozac

Le CCAS renouvelle son aide aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas **800€** (ressources 2018/19) : elles pourront bénéficier d'une aide à hauteur de 30% du reste à payer du montant des différents

voyages, selon le principe d'une aide par enfant et par année. Les dossiers sont à retirer en mairie.

Réussite au CAP, BAC (toute filière) et Brevet des collèges

Les jeunes réussissant ces examens recevront une carte cadeau loisirs lors de la cérémonie des vœux de monsieur le maire en janvier 2020



Si vous avez été reçu à votre CAP, BAC ou Brevet des Collèges :
FAITES VOUS CONNAITRE EN MAIRIE
au plus tard avant fin décembre
pour recevoir votre carte cadeau

Licence sportive des enfants

Petit rappel : le CCAS peut financer à hauteur de 50% les licences sportives (pas les frais d'inscription) des enfants de Saint André Seule condition : une licence sportive par enfant

Bourse à l'enfance

Le dimanche 6 octobre se tiendra notre traditionnelle bourse à l'enfance dédiée exclusivement à la puériculture, (bébés et enfants jusqu'à 12ans)



La solution santé mutualisée accessible à tous

Votre commune se mobilise pour votre **santé** et votre **pouvoir d'achat**

Ma commune Ma Santé est un service porté par l'association d'assurés ACTIOM (20000 adhérents) en partenariat avec notre Centre Communal (Intercommunal) d'Action Sociale. L'association ACTIOM est présente dans 2600 communes en France.

Elle a pour vocation de proposer un accompagnement complet pour une meilleure couverture SANTÉ moins CHÈRE et plus PROTECTRICE.

- **Une offre** : Complémentaire santé de groupe négociée et défendue par l'association ACTIOM dans l'intérêt de ses adhérents grâce aux principes de **Mutualisation** et de **Solidarité**
- **Une tarification** : Simple, générant une réelle économie sur vos cotisations (jusqu'à 50€ par mois et par personne à prestations équivalentes).
- **Le libre choix** : 4 contrats exclusifs adaptés à tous vos besoins, négociés en toute indépendance dans l'intérêt de ses adhérents.
- **5 partenaires assureurs** : Miel, Mic, Mie, Ma Santé Solidaire, Pavillon Prévoyance 12 niveaux de garanties
- **Un service** : Ouvert à tous sans sélection médicale, sans délai de carence, sans limite d'âge, compatible fiscalité loi Madelin.
- **Aide ACS** : Service spécifique pour bénéficier d'un chèque santé jusqu'à 550€ (sous conditions de ressources).



COMPAREZ très simplement grâce à notre tarificateur sur www.macommunemasante.org ou sur rendez-vous
Informations sur les permanences ou prise de rendez-vous
05 53 90 64 68
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14 à 18h
vendredi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h30 ou
05 64 10 00 48

Permanence d'information
en **MAIRIE à SAINT ANDRÉ**
Mardi 28 mai
de 13h30 à 18h



Retour en images



CÉRÉMONIE du CENTENAIRE de l'ARMISTICE,

le **dimanche 11 novembre.**

Les enfants de l'école ont déposé devant le monument la fiche signalétique de chacun des 40 soldats dont le nom y est gravé.

NOUVELLE MEDAILLE pour Selma KOWALCZYK-AADNAN notre championne lidonnaise de TAEKWONDO, **dimanche 21 octobre**



FÊTE AU VILLAGE, jeudi 15 novembre, pour l'arrivée du Beaujolais nouveau. Excellente initiative de nos commerçants qui a permis de réunir une soixantaine de lidonnais dans une ambiance festive et conviviale.



SENSIBILISATION aux premiers secours, grâce au CCAS le **samedi 13 octobre** et le **samedi 8 décembre.**

3h30 de formation théorique et d'exercices pratiques dispensés par une formatrice pompier, moyennant une participation de 10 €.



POT au FEU organisé par le CCAS au profit du TELETHON **samedi 17 novembre** qui a rapporté 1000€

LOTO organisé par l' U S L en faveur du TÉLÉTHON **samedi 1 décembre.** 500€ récoltés qui ont été versés à l'association AFM Téléthon en complément des dons reçus au cours de la soirée Pot au Feu



Retour en images



Les vœux de monsieur le Maire samedi 12 janvier



Le REPAS DES AÎNÉS dimanche 3 février suivi d'une animation dansante. Renée BRISSONNEAU, doyenne de notre commune, entama un pas de danse aux bras de monsieur le maire du haut de ses 97 printemps!



« **SOIRÉE PYJAMA** », représentation théâtrale donnée à la salle des fêtes par les KABOTIN'S de MEURSAC le **dimanche 17 février**



RÉUNION PUBLIQUE mardi 5 mars
Présentation des documents d'études de la révision du Plan Local d'Urbanisme



CHASSE à COURRE au CERF samedi 9 mars organisée par l'ACCA sous la présidence de Daniel MASSIEU, en présence des sonneurs et de l'équipage de vénerie Saint-Louis



Passage de la grande course cycliste régionale **BORDEAUX - SAINTES** dans notre village le dimanche 10 mars



Retour en images



VIDE DRESSING Le dimanche 14 avril



MARCHE organisée en faveur du T  L  THON le dimanche 24 mars r  unissant une soixantaine de personnes dont la participation (5   par marcheur) sera revers  e au profit de l'association AFM TELETHON



La **RANDO de l'AILLET** du mercredi 1 mai a connu un franc succ  s. Comme d'habitude, parfaitement organis  e par l'ASC Lidonnaise et agr  ment  e d'une m  t  o bienveillante, elle avait de quoi satisfaire les plus exigeants!



Le d  p  t de gerbe au pied du Monument aux Morts, **mercredi 8 mai** en hommage    toutes les victimes de la 2  me guerre mondiale au cours de la c  r  monie d'anniversaire de la fin du conflit.



Travers  e du bourg et des villages des 36  me **BOUCLES NATIONALES de PRINTEMPS** par 132 coureurs de l'A.PO.G   samedi 11 mai



LOTO dans la salle des F  tes samedi 11 mai organis   par l'UNION SPORTIVE LIDONNAISE

Se divertir à Saint André...

DEVENEZ CONDUCTEUR D'UN TRAIN... A PÉDALES !!



Pendant près de deux heures, découvrez en famille ou entre amis, l'ancienne voie ferrée qui traverse les vignobles de Saintonge, entre Saint André de Lidon, Cozes et Gémozac. Départ à heures fixes de la gare selon la saison.

**Tarif 30€ (forfait au vélorail de 5 personnes maximum
Possibilité d'assistance électrique au pédalage (+10€))**

**OUVERT du
1er mars au 31 octobre**
sur réservation
téléphonique obligatoire
au 05 46 74 23 95
Aire de pique-nique et
toilettes à proximité
de la gare



Une balade en calèche vous tente ?

Vous aimez le contact avec la nature, les animaux, le charme des traditions...vous souhaitez découvrir le cheval ou réveiller des souvenirs anciens...

20€ la sortie d'environ **40mn** jusqu'à 4 personnes (5€/personne en plus) ou **40€** pour environ **1h30** (10€ par personne en plus)

Tarif moins de 6 ans et
autres groupes sur demande

Forfait **MARIAGE** ou
ANIMATIONS DE FETES sur devis

Attel'Crin

8, hameau des Vieilles
17260 SAINT ANDRÉ DE LIDON



MUSEE D'HIER et d'AVANT-HIER
Rue du Chanoine Tonnellier
17260 SAINT ANDRÉ DE LIDON

Le musée se visite sur rendez-vous
auprès de

Roland CHEVALLIER 05 46 98 14 86
ou Gérard TALAZAC 05 46 90 09 49

ENTRÉE GRATUITE

On peut aussi y emprunter des livres
sur l'histoire locale



L'ÉPÉE DE SAINT ANDRÉ

Elle fut découverte en 1972 par Monsieur COCHAIN, agriculteur de Rioux, lors du labourage d'une parcelle située dans les marais de la Seudre, près du Moulin du Pas. La lame était tordue mais fut redressée sans dommages.

Dans un premier temps l'épée servit de jouet dans les mains du fils de l'inventeur, puis a été acquise par un brocanteur qui l'a vendue à une équipe d'archéologues, lesquels en ont fait une étude complète de laquelle il ressort que la poignée est en bronze et la lame en fer, celle-ci étant incrustée sur sa longueur d'un liseré en or. L'extrémité de la poignée représente une tête humaine biface. L'épée ne fait que 43,5 cm de long, dont 32 cm pour la lame, ce qui est bien court pour en faire une arme de combat. On pense que c'était plutôt une arme d'apparat. Les spécialistes la datent du 2^{ème} siècle avant Jésus-Christ (âge du fer).

L'épée de Saint-André originale, objet d'un grand intérêt historique, est en sécurité au musée de Saintes. L'exemplaire exposé dans le musée de Saint-André est une copie en bronze.



Poignée de l'épée
de Saint André

Gérard TALAZAC





Echo du Foot

Objectifs presque atteints...

La fin de saison se profile pour le mois de mai 2019. **L'Union Sportive Lidonnaise** aura de nouveau tenu son rang et ses engagements. Avec une équipe « séniors », une équipe « vétérans », des équipes en U15 (- de 15 ans), en U13 (-de 13 ans), en U11 (- de 11 ans), en U9 et U7, le club compte plus d'une centaine de licenciés à ce jour. Le club a pu engager tous ces effectifs sur les différents championnats et coupes départementales grâce au soutien de ses sponsors, avec un remerciement appuyé pour M. SIRET des Ets SUPER U de Gémozac, de la municipalité et de son personnel, et grâce au succès des manifestations organisées. Les résultats en championnat des différents groupes ne sont pas homogènes mais l'envie et l'ambiance sont là.... Et c'est bien cela le principal but recherché par l'équipe dirigeante.

Équipe Séniors

De nouveaux renforts sont arrivés en début de saison. Les résultats ont été conformes aux attentes. En cette fin de saison, l'Union Sportive Lidonnaise espère dans un dernier sprint accéder en division supérieure, ce qui ne serait que justice pour un groupe qui aura fait la course en tête durant tout le championnat.

Le relâchement coupable de l'équipe sur le mois de mars 2019 et les blessures à répétition ont entraîné une perte de points au classement et un resserrement en tête d'une poule pourtant largement dominée jusqu'alors.

L'équipe reste néanmoins maîtresse de son destin et une victoire sur chacun des deux derniers matchs dissipera le suspense.

Le nouveau coach, Claude TAICLET, s'est investi totalement dans le collectif lidonnais. Claude n'a compté ni son temps, ni son énergie pour porter le club lidonnais au plus haut du classement. Souvent déçu de l'attitude de certains joueurs plus consommateurs de loisirs qu'acteurs d'un projet commun, il n'a pas baissé les bras.

Il sera récompensé, nous l'espérons tous, par la montée en 3ème division. Son savoir et sa disponibilité seront nécessaires à un groupe encore perfectible pour la saison à venir.

Equipe Vétérans

Les effectifs sont là, l'envie et l'assiduité également, mais les résultats ont été difficiles dans une poule comptant quatre des équipes les plus fortes du département. Sans enjeu (pas de montée, pas de descente), le championnat vétérans est essentiellement accès sur la recherche du plaisir et la nostalgie des gestes anciensBien que les lendemains de match soient difficiles, le groupe a toujours répondu présent aux sollicitations de l'équipe séniors. La solidarité est une valeur bien ancrée dans ce club....même si elle ne revêt pas ici de gilet jaune.

Equipe U15

Année difficile pour ce groupe dont la saison 2018-2019 est la première. L'effectif était trop juste pour engager cette catégorie sur la deuxième partie de championnat. Ils restent néanmoins assidus aux entraînements et pourront briller sur les tournois du mois de mai. Le club fera son possible pour assurer un avenir à la catégorie du coach Steve ROMAIN la saison prochaine.

Equipe U13

Le groupe des U13 poursuit son bout de chemin. Constant en championnat, l'équipe est dans le trio de tête de sa poule. Les entraînements du mercredi après midi sont suivis. Les joueurs paraissent épanouis et font jeu égal avec les grosses écuries voisines (Cozes, Gémozac...). Accompagnés par les coaches Manu et Reynald, ils pourront eux aussi aller glaner quelques trophées sur les tournois de fin de saison.

Équipe U11

Équipe phare de l'école de foot, la catégorie U11 est forte d'une génération prometteuse. Dopée par un entraîneur surmotivé, Julien DESJARDINS, le groupe domine son championnat pour une première saison dans cette catégorie. Seule équipe à faire deux entraînements par semaine, sous la bienveillance des parents, ce groupe devrait se balader l'an prochain. Avec un effectif de près d'une quinzaine d'enfants (garçons et filles), Julien a su créer une dynamique et a su faire progresser l'ensemble des joueurs. Bravo à lui ... et vivement la saison prochaine.

Équipes U7 et U9

L'effectif est de 11 joueurs. C'est néanmoins la première année que nous ne comptons pas de demoiselles dans cette catégorie. La coupe du monde féminine au mois de juin prochain devrait créer des vocations.

Assidu aux entraînements du mardi soir, le groupe progresse et obtient de bons résultats sur les plateaux du samedi après midi. A noter, comme pour les autres catégories, l'assiduité sans faille des parents. Une pensée pour notre camarade de jeu, Baptiste ARRIVE, blessé sur le temps scolaire, qui fait défaut au groupe.

La saison a connu également de bons résultats dans nos manifestations. Les lotos organisés à Gémozac et à Cravans ont permis d'abonder le budget du club.

Le loto proposé à St André de Lidon dans le cadre du Téléthon a permis un don de 500 €.

Un tournoi seniors se tiendra le samedi 22 juin 2019 à partir de 14H00 en semi nocturne. Le traditionnel repas estival le 13 juillet prochain, viendra clôturer la saison des bénévoles.

L'US LIDONNAISE aura alors de nouveau clôturé une saison sportive riche en résultat et conforme aux souhaits et aux engagements du Président, **Gaylord RAUTUREAU**.

**Merci à nos bénévoles, à nos licenciés et à nos soutiens,
pour que dure l'animation sportive à Saint André de Lidon.**



TOURNOI U14-U15
PAR L'US LIDONNAISE



*Buvette et
restauration sur place*

20 € par équipe (8 joueurs)
Nombreux lots pour chaque équipe

SAMEDI 22 JUIN 2019
Stade municipal Saint André de Lidon
08H30 à 12h30
Inscription auprès de Gaylord RAUTUREAU
au 06.31.66.83.79



TOURNOI DE SIXTE
PAR L'US LIDONNAISE



*Buvette et
restauration sur place*

42 € par équipe (6 joueurs+1 remplaçant)
Nombreux lots pour chaque équipe

SAMEDI 22 JUIN 2019
Stade municipal Saint André de Lidon
semi-nocturne (13h30 à 23h30)
Inscription conseillée auprès de Gaylord RAUTUREAU
au 06.31.66.83.79

SAINT ANDRÉ DE LIDON

DIMANCHE 9 JUIN 2019

EXPOSITION ET DEMONSTRATION
DENTELLE ET PEINTURE

DE L'ASSOCIATION
ART ET CULTURE DE LOISIR



SALLE ASSOCIATIVE (à côté de la mairie)
DE 9H A 18 H
AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION
DE LA MAIRIE DE SAINT ANDRÉ DE LIDON

Impression par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

St André de Lidon Dimanche 25 août



Déjeunez

Au bord de la Seudre

**Apportez votre
pique-nique!**

Mise à disposition de :
Tivoli, tables et barbecues.

Jeux pour les enfants

17H dans l'église

Concert solidaire Chants du monde

« Un chœur pour Boala »

Contribution libre au profit du Burkina Faso

Animations proposées par la municipalité

**DIMANCHE
9 JUIN 2019**

Week-End de la Pentecôte

**SAINT ANDRÉ
DE
LIDON**

Toute la journée au cœur du village

BROCANTE VIDE-GRENIER

Tarif 1€ le mètre (minimum 5m pour un véhicule léger, 8m pour un camping car)
Inscription au **06.74.64.80.45** ou par mail à eussgeglio@prolians.eu

Buvette et restauration sur place
Musée d'hier et d'Avant-Hier ouvert dès 9h00 (entrée gratuite)
Exposition de peinture et dentelle à la salle des associations

Manifestation organisée par l'Amicale de Jorignac et l'Union Sportive Lidonnaise

Tarifs de location des salles*

*DU 1 AVRIL 2019 au 31 OCTOBRE 2019 (gratuite pour les associations communales)

Forfait Week-End	SALLE DES FETES	SALLE DES ASSOCIATIONS	Ménage non fait	Pour tout autre Demande Consulter la Mairie 05 46 90 08 15
Habitants de Saint-André	100€	50€		
Hors commune	180€	80€		
Caution	500€	150€	60€	

Animations



Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Dimanche 9 juin	Amicale de Jorignac & USL	BROCANTE- EXPO Dentelle et Peinture	Centre bourg Salle des associations	Emmanuel USSEGLIO 06 74 64 80 45
Samedi 15 juin	Mairie et Commerçants de la commune	FÊTE DE L'ÉTÉ - BAL	Stade municipal	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 22 juin	Les enseignants de l'école	FÊTE DE L'ÉCOLE	Ecole municipale	
Dimanche 22 juin	U S L	TOURNOI DE FOOT SENIORS	Stade municipal Semi nocturne de 14h à 23h30	Gaylord RAUTUREAU 06 31 66 83 79
Samedi 13 juillet	U S L & Mairie	REPAS CHAMPÈTRE FEU D'ARTIFICE BAL	Stade municipal	Mairie 05 46 90 08 15
Mercredi 7 août	Fédération internationale de cyclotourisme	CYCLOTOURISTES	Traversée du bourg	www.cognacs2019.com
Samedi 10 & Dimanche 11 août	Association Tennis & Canoë Kayak	TOURNOI DE TENNIS	Stade municipal	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 25 août	Mairie	PIQUE NIQUE en bord de SEUDRE CONCERT solidaire	Bord de Seudre (au pont) Eglise à 17h	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 21 et Dimanche 22 septembre	Association du Musée d'Hier et d'Avant-Hier	Visites guidées du Musée de l'église et du cimetière (Journées du Patrimoine)	Sur place matin et après-midi	Gérard TALAZAC 05 46 90 09 49
Dimanche 22 septembre	Association Sportive et Culturelle Lidonnaise	RANDO de L'AUTOMNE		05 46 92 97 56 ou 05 46 92 64 82
Samedi 29 septembre	Club Photo Nature	Opération NETTOYONS LA NATURE	Défini sur place au moment du départ	Dominique DEWOST 06 11 81 38 84
Dimanche 6 octobre	CCAS	BOURSE A L'ENFANCE	Salle des Fêtes	07 77 62 34 66

St André de Lidon



**Samedi
15 juin**

**FÊTE DE
L'ÉTÉ**

A u S t a d e

Animations gratuites

A partir de 19^H : RESTAURATION sous Tivoli

Avec la participation de nos commerçants

(Buvette, grillades, frites, moules, crêpes...)

Possibilité d'apporter votre pique-nique

23^H : EMBRASEMENT DU FEU

GRAND BAL POPULAIRE

Manifestation organisée par la municipalité

